

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin der Schweizerischen Akademie der Medizinischen Wissenschaften = Bulletin de l'Académie suisse des sciences médicales = Bollettino dell' Accademia svizzera delle scienze mediche
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerische Akademie der Medizinischen Wissenschaften
<b>Band:</b>	14 (1958)
<b>Heft:</b>	2
<b>Artikel:</b>	Des effets psychiatriques de la phénacétine à Genève actuellement
<b>Autor:</b>	Morel, F.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-307366">https://doi.org/10.5169/seals-307366</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 30.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Clinique universitaire de Psychiatrie «Bel Air», Genève  
Directeur: Prof. F. Morel †

## Des effets psychiatriques de la Phénacétine à Genève actuellement

Par F. Morel †

L'enquête sur l'abus d'analgésiques en Suisse qui vient de paraître, et plus encore l'ensemble des publications consacrées à ce problème font ressortir une curieuse distribution géographique. Je me bornerai à indiquer ce que l'on connaît actuellement de la situation dans le canton de Genève, et du point de vue psychiatrique particulièrement.

1. Moins d'un tiers seulement des médecins genevois a répondu au questionnaire des enquêteurs, ce qui est la proportion la plus faible de tous les cantons.

2. La fréquence des altérations de la santé (*Gesundheitsschädigungen*) par l'abus de « médicaments » est indiquée de la façon suivante par les médecins qui ont répondu: jamais (20%), rarement (60%), souvent (11%).

3. A la question : altérations de la santé par an en gros (*jährlich rund*), on trouve 613 cas, dont 19 hommes et 65 femmes (ce qui donne un total de 84 individus seulement). Rien ne nous dit combien de ces 613 cas ont été comptés à double ou à triple. Tant que chacun de ces cas n'a pas été identifié individuellement avant toute numération, celle-ci ne nous paraît pas avoir beaucoup de valeur.

Si maintenant, l'on tient compte des indications des 2310 médecins de tous les cantons qui ont répondu au questionnaire, 5516 cas présentant des altérations de leur santé sont signalés pour l'ensemble de la Suisse. Si l'on admet qu'ils sont uniformément répartis dans tout le pays, il devrait s'en trouver environ 236 dans la population genevoise. Nous constatons que ce nombre s'écarte considérablement de celui de 613, sans pouvoir en tirer une conclusion quelconque.

En revanche, ce nombre ne s'écarte pas de façon notable de celui que nous obtenons en partant des indications des pharmaciens de Genève. D'après ceux-ci, 97 individus prennent quotidiennement 10–20 doses et 10 en prennent plus de 20 par jour. S'il est exact que les drogueries

livrent une fois autant d'«analgésiques» que les pharmacies, on compterait 214 individus environ qui se livrent à de tels abus.

Toujours d'après les pharmaciens de Genève, les «analgésiques» livrés viennent dans l'ordre suivant: Saridon, Optalidon, Aspirine/Alcacyl, Kafa.

De ces quatre «analgésiques», de beaucoup les plus fréquemment vendus, deux ne renferment pas de phénacétine. A eux deux, ils représentent un peu moins de la moitié des «analgésiques» livrés. Tenant compte de cette indication, nous voyons combien nous sommes mal renseignés sur le nombre réel observé, et non calculé, des individus qui font abus prolongé de médicaments renfermant de la phénacétine.

D'après les renseignements dont je me suis entouré, les hospitalisations dans les cliniques de médecine interne, de malades suspects de devoir leurs symptômes essentiellement à l'abus prolongé de médicaments à phénacétine, au cours de ces dernières années, sont très rares.

Quant à l'aspect psychiatrique, qui peut revêtir une importance considérable, nous notons qu'à Genève aucun malade n'est venu consulter la polyclinique psychiatrique pour des troubles dus à l'usage ou à l'abus prolongé de phénacétine, et qu'un seul malade a été hospitalisé à la Clinique psychiatrique de Bel-Air pour cette raison.

Il s'agit d'un homme qui, à 20 ans, avait subi une thoracoplastie étendue. Alcoolisme dès l'âge de 18 ans; ivresses fréquentes. Par la suite, son alcoolisme avait rendu la vie conjugale impossible. Avait dû être placé dans une maison pour buveurs. Rechute dès sa sortie, puis engagement d'abstinence. Remariage avec sa première femme. Ne rechute plus dans l'alcoolisme, mais abuse de médicaments tels que Saridon, Aspirine, Gewodine. Il aurait commencé par les prendre au moment de son opération, occasionnellement, ensuite les prend dès le matin et régulièrement. A 32 ans, il se plaint de vomissements, de vertiges, de ne plus pouvoir «se concentrer». L'année suivante, il lui arrivait de tituber. Fait de nombreuses fautes de frappe à la machine à écrire. Sommeil mauvais et somnolence. Ne travaille plus. Est hospitalisé à l'Hôpital cantonal, où il arrive plongé dans un profond sommeil. Légère cyanose. Peau moite. Tension artérielle 10,5/5. Anisocytose. Un peu de désorientation. Ressent ses malaises depuis qu'il a cessé de prendre ses 8 Saridons quotidiens. S'adonne au Saridon depuis de nombreuses années. Dit ne pas pouvoir s'en passer. Ne paraît plus pouvoir supporter ce médicament, car dès qu'il en prend, sa femme le trouve comme ivre. Sort, mais continue ses abus. A 35 ans, fait une entrée volontaire à Bel-Air. Ne boit plus. Fume passablement. Boit beaucoup de café. L'activité sexuelle est presque nulle depuis un an. Constipation. Tension

artérielle 12/8.5. Une certaine dyschromatopsie. Nystagmus optocinétique non perturbé. Fond de l'œil sans particularité. Hémoglobine 90%. 4 430 000 gl. rouges. Légère anisocytose, avec macrocytes. Sorti guéri de Bel-Air, en février 1952. Catamnèse du 4 juillet 1957: Depuis sa sortie, sa capacité de travail de comptable a été de 100%. Pas de rechute ni dans l'alcoolisme ni dans le saridonisme, et pourtant il lui arrive de calmer ses douleurs avec un suppositoire Treupel, ce qu'il fit, il y a quelques jours encore, à la suite d'un mal de dents. Constipation. Bon appétit. Le sommeil n'est pas excellent. Pas de cyanose. L'activité sexuelle, qui était déjà abolie en 1952, est restée définitivement à zéro; ni désirs, ni érections. N'est pas anormalement irritable.

Un deuxième cas a été hospitalisé à Bel-Air pour abus de Saridon avec altération consécutive de l'état de santé. Nous ne tenons pas compte de ce cas, étant donné qu'il s'agit d'une malade venue du Jura bernois à Genève uniquement pour se soigner.

Pour le moment, la seule conclusion qui ressort de la documentation que nous possédons est celle-ci: 250-600 individus abusent, à Genève, d'«analgésiques». Près de la moitié de ces «analgésiques» renferment de la phénacétine. Malheureusement, ni l'enquête, ni nos renseignements ne nous permettent d'évaluer avec une précision plus grande la proportion de ceux qui abusent de médicaments où entre la phénacétine. Mais quel que soit ce nombre, nous constatons *qu'un seul a dû être hospitalisé* à la Clinique psychiatrique pour détérioration de son état de santé du fait de cet abus. En dehors de ce cas, aucun autre, à notre connaissance, n'a été hospitalisé ailleurs pour un tel motif.

Malgré les grossières erreurs d'appréciation, nous ne pensons pas nous écarter énormément de la situation réelle en disant que l'hospitalisation temporaire, en clinique psychiatrique du fait de détérioration de l'état de santé par abus de phénacétine a eu lieu une fois pour vraisemblablement plus de 100 personnes qui, à Genève, abusent quotidiennement de cette substance.

Nous nous proposons de reprendre l'étude, à Genève, des effets psychiatriques de la phénacétine en ayant soin de discriminer les composés qui renferment cette substance des analgésiques qui ne la renferment pas.

Le problème serait, entre autres, de connaître la proportion exacte des sujets qui présentent une détérioration de leur état de santé parmi l'ensemble de ceux qui abusent de la phénacétine. Sur ce point, à ma connaissance, nous sommes encore dans l'ignorance complète.